

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2009

L'an deux mille neuf, le 26 mars à 20h45 le Conseil Municipal de la commune de Forges-les-Bains, régulièrement convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LESTIEN, Maire.

Présents : M. BOUCHON, Mme ROUFFIGNAC, Mme CHABRIER Claire, M. PAJAK, Mme DAUMAIN, M. VYNCKE, Melle CHABRIER Marie, Mme RICHIER, M. ENJARY, M. ROUGELOT, M. MORIN, M. AUDONNEAU, M. DESSAUX, Mme PETRUZZELLA, Mme DEZARD, M. DEMEURE, Mme OVERZEE, Mme GHEERBRANT, Mme BOURDARIAS, M. DESHAYES, M. MARI, Mme DESMEDT.

Absents : M. GOWIE (pouvoir donné à M. VYNCKE), Mme GAMBART (pouvoir donné à M. PAJAK), M. ETIENNE, Mme LAGRANGE (pouvoir donné à M. DESHAYES).

Secrétaire de séance : Mademoiselle CHABRIER.

Monsieur LESTIEN ouvre la séance à 20h55.

COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

🔗 **Décision 04-2009 du 3 mars 2009**, fixant les tarifs du séjour au centre d'initiation nature des Hauts-Besnières (du 28 au 30 avril 2009) comme suit :

TRANCHE	QUOTIENT		TARIF POUR LES FAMILLES		1 ^{er} versement avant le 31/03/2009	2ème versement avant le 25/04/2009
			EN %	EN EUROS		
	DE	A				
T 9	Plus de	1200.01 €	100	93.00	46.50	46.50
T 8	1000.01 €	1200.00 €	90	83.70	41.85	41.85
T 7	800.01 €	1000.00 €	80	74.40	37.20	37.20
T 6	600.01 €	800.00 €	70	65.10	32.55	32.55
T 5	500.01 €	600.00 €	60	55.80	27.90	27.90
T 4	400.01 €	500.00 €	50	46.50	23.25	23.25
T 3	240.01 €	400.00 €	40	37.20	18.60	18.60
T 2	150.01 €	240.00 €	30	27.90	13.95	13.95
T 1	0.00 €	150.00 €	20	18.60	9.30	9.30

Décision 05-2009 du 10 mars 2009, acceptant la proposition de contrat formulée par l'école de Cirque Fratellini pour l'accueil d'enfants de 6 à 12 ans, résidant ou non à Forges-Les-Bains, du 23 au 27 février 2009 et du 20 au 24 avril 2009 de 14h00 à 17h00, sous le chapiteau de cirque Fratellini à la Bènerie, Limours, pour un montant de 8 euros la séance par élève, pour une enveloppe de 10 cours pour 8 élèves.

🔗 **Décision 06-2009 du 12 mars 2009**, acceptant la proposition de la commission culturelle d'effectuer un atelier d'apprentissage sur la « découverte reportage » les samedis 21, 28 mars, samedi 4 et dimanche 5 avril puis du mardi 14 au vendredi 17 pour un montant de 30 € forgeois et 40 € extérieurs.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 FEVRIER 2009

Remarque de Monsieur ETIENNE relative au débat d'orientation budgétaire :

« Monsieur Etienne indique que d'après les commentaires du gouvernement, c'est plus sur une évolution dans la méthode de calcul de la taxe professionnelle à laquelle il faut s'attendre. L'idée serait de ne plus taxer la masse salariale des entreprises tout en conservant la taxation sur certains investissements. Le manque à gagner pourrait être compensé alors par une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée des entreprises ».

Le texte ci-dessus venant se substituer au paragraphe correspondant dans le compte rendu.

➤ *Remarque acceptée*

➤ *Le compte rendu du conseil municipal du 26 février ainsi amendé est approuvé par 23 voix, 3 abstentions.*

Monsieur DESHAYES signale que les annexes mentionnées dans le compte rendu n'étaient pas jointes.

Monsieur LESTIEN annonce que c'est l'intégralité du fichier informatique de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire qui sera transmis à tous les élus, par voie électronique.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Présentation faite par Monsieur MORIN.

Compte administratif 2008

Section d'exploitation

RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	réalisations
70	Ventes de produits, prestations de service	39 760,00	69 074,83
74	Subventions d'exploitation	1 700,26	2 161,00
Total des recettes de gestion courante		41 460,26	71 235,83
Total des recettes réelles d'exploitation		41 460,26	71 235,83
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		-	-
TOTAL		41 460,26	71 235,83
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			326 069,74
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES			397 305,57

Section d'exploitation

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	réalisations
011	Charges à caractère général	10 000,00	8 901,48
Total des dépenses de gestion courante		10 000,00	8 901,48
66	Charges financières	420,00	418,02
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 420,00	9 319,50
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>327 832,00</i>	-
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>29 278,00</i>	<i>29 277,53</i>
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		357 110,00	29 277,53
TOTAL		367 530,00	38 597,03
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ			-
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES			38 597,03

Section d'investissement

RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	réalisations	restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	28 817,00	3 072,49	-
Total des recettes d'équipement		28 817,00	3 072,49	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	150 993,00	104 281,00	-
1068	Dotations, fonds divers, réserve	4 116,03	4 116,03	-
Total des recettes réelles d'investissement		183 926,03	111 469,52	-
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>327 832,00</i>	-	-
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>29 278,00</i>	<i>29 277,53</i>	-
Total des recettes d'ordre d'investissement		357 110,00	29 277,53	-
TOTAL		541 036,03	140 747,05	-
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ				-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES				140 747,05

Section d'investissement

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	réalisations	restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	248 189,00	3 884,74	-
23	Immobilisations en cours	184 300,00	171 138,00	-
Total des dépenses d'équipement		432 489,00	175 022,74	-
16	Remboursements d'emprunts	4 916,00	4 915,08	-
Total des dépenses réelles d'investissement		437 405,00	179 937,82	-
040	Opérations d'ordre entre sections	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement		-	-	-
TOTAL		437 405,00	179 937,82	-
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ				103 631,03
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES				283 568,85

Remarque :

Monsieur DEMEURE s'étonne du montant de crédits au compte immobilisations corporelles 248 189 € en provisionnel pour seulement 3 884,74 € en réalisation.

Monsieur BOUCHON explique que l'amortissement du réseau est obligatoire. En conséquence, tous les ans, une somme représentant 1/60^{ème} de la valeur totale du réseau est portée à ce compte sans qu'il y ait forcément de dépenses correspondantes. Il s'agit d'une réserve pour faire face à des renouvellements de tronçons de réseau qui sont regroupés en programme de travaux cohérents de temps à autre ou alors pour faire face à un imprévu grave toujours possible. Entre deux programmations, il y a constitution ou reconstitution de la réserve.

Monsieur LESTIEN quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur BOUCHON.

Après s'être assuré qu'il n'y avait plus de question, Monsieur BOUCHON met le C.A. 2008 au vote.

➤ *La section d'exploitation qui fait ressortir les résultats suivants :*

Section de fonctionnement réalisé	
Recettes	397 305,57 euros
Dépenses	38 597,03 euros
Excédent 358 708,54 euros	

est approuvée par 25 voix.

➤ *La section d'investissement qui fait ressortir les résultats suivants :*

Section d'investissement	
Recettes	140 747,05 euros
Dépenses	283 568,85 euros
Déficit 142 821,80 euros	

est approuvée par 25 voix.

Monsieur LESTIEN reprend la présidence.

Compte de gestion 2008

Le compte de gestion 2008 établi par le receveur de Limours est différent dans sa présentation du CA 2008 mais présente les mêmes résultats.

➤ *Ce compte est approuvé par 26 voix.*

Affectation du résultat

La proposition de la commission des finances est la suivante :

Le besoin de financement de la section d'investissement est de 142 821,80 € à rapprocher de l'excédent global de la section d'exploitation qui est de 358 708,54 €. La commission propose donc de couvrir le besoin de financement et de laisser le surplus, soit 215 886,74 € en report d'exploitation.

➤ Proposition acceptée par 26 voix.

Budget prévisionnel 2009

En préambule, Monsieur MORIN présente différentes courbes :

- évolution de la taxe d'assainissement,
- évolution des cubages de consommation,
- évolution des recettes liées à la taxe d'assainissement,
- présentation d'une facture avec poids de la taxe par rapport au coût global HT du m³ d'eau (environ 8 %),
- évolution comparée du prix global du m³ d'eau et de la taxe d'assainissement.

Monsieur DEMEURE demande des précisions sur les variations importantes de cubages pour les années 2006 et 2007.

Monsieur MORIN répond qu'il s'agit des établissements NEYRAC qui ont un impayé depuis deux ans. Chose curieuse, VEOLIA procède à des régularisations en minorant des volumes qui ont été réellement consommés, ce qui n'est pas logique et vient fausser la courbe des consommations. Une rencontre aura lieu prochainement avec les services comptables de VEOLIA pour clarifier un certain nombre de points.

Le projet de budget prévisionnel est le suivant :

Section d'exploitation

RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	Propositions du Maire
70	Ventes de produits, prestations de service	39 760,00	44 100,00
74	Subventions d'exploitation	1 700,26	2 000,26
Total des recettes de gestion courante		41 460,26	46 100,26
77	Produits exceptionnels	-	-
Total des recettes réelles d'exploitation		41 460,26	46 100,26
042	Opérations d'ordre entre sections	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		-	-
TOTAL		41 460,26	46 100,26
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			215 886,74
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES			261 987,00

Section d'exploitation

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	10 000,00	32 460,00
Total des dépenses de gestion courante		10 000,00	32 460,00
66	Charges financières	420,00	249,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 420,00	32 709,00
023	Virement à la section d'investissement	327 832,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	29 278,00	29 278,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		357 110,00	229 278,00
TOTAL		367 530,00	261 987,00
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ			-
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES			261 987,00

Section d'investissement

RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	Restes à réaliser 2008	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	28 817,00	-	28 618,00	28 618,00
Total des recettes d'équipement		28 817,00	-	28 618,00	28 618,00
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	150 993,00	-	75 862,00	75 862,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	4 116,03	-	142 821,80	142 821,80
Total des recettes réelles d'investissement		183 926,03	-	247 301,80	247 301,80
021	Virement de la section de fonctionnement	327 832,00	-	200 000,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	29 278,00	-	29 278,00	29 278,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		357 110,00	-	229 278,00	229 278,00
TOTAL		541 036,03	-	476 579,80	476 579,80
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ					-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES					476 579,80

Section d'investissement

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2008	Restes à réaliser 2008	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
21	Immobilisations corporelles	248 189,00	-	128 673,00	128 673,00
23	Immobilisations en cours	184 300,00	-	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		432 489,00	-	328 673,00	328 673,00
16	Remboursements d'emprunts	4 916,00	-	5 085,00	5 085,00
Total des dépenses réelles d'investissement		437 405,00	-	333 758,00	333 758,00
040	Opérations d'ordre entre sections	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement		-	-	-	-
TOTAL		437 405,00	-	333 758,00	333 758,00
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ					142 821,80
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES					476 579,80

Monsieur BOUCHON donne des précisions sur les travaux qui sont envisagés en trois endroits de la commune :

- prolongement du réseau de la Biche Frette,
- remplacement d'une canalisation au hameau de la Source,
- prolongement du réseau à l'Alouetterie.

➤ Le budget prévisionnel 2009 tel que présenté ci-dessus est approuvé par 26 voix.

Revalorisation de la taxe de raccordement à l'égout

Monsieur LESTIEN expose que la taxe de raccordement à l'égout actuellement d'un montant de 1 220 € n'a pas été revalorisée depuis 1997 alors que les prix dans l'assainissement n'ont cessé d'évoluer à la hausse.

Par exemple le coût moyen d'un branchement à l'égout puisque la commune prend à sa charge le raccordement pour les constructions sur diffus est aujourd'hui d'environ 2000 € T.T.C. selon le barème négocié avec VEOLIA.

Il est proposé de porter cette taxe à 1 600 €.

Monsieur DESSAUX précise que cette augmentation de 380 € correspond à une revalorisation moyenne sur 12 ans, de 2,5 % par an.

Monsieur DEMEURE demande, en ce qui concerne les lotissements pour lesquels l'aménageur a financé les travaux et dont il répercute le coût sur les futurs acquéreurs, si il existe des exonérations ?

Monsieur MORIN répond qu' a priori il n'existe pas de dispositif permettant cela, puisque il s'agit bien d'une taxe. Il n'empêche que le cas soulevé interpelle sur la plan de l'équité.

➤ Le conseil par 25 voix, 1 abstention décide de porter la taxe de raccordement à l'égout à 1 600 € à compter du 1^{er} avril 2009.

BUDGET COMMUNAL

Présentation faite par Monsieur PAJAK.

Compte administratif 2008

Section de fonctionnement

RECETTES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
70	Produits des services	309 935,00	302 816,66
73	Impôts et taxes	1 845 244,00	1 862 815,16
74	Dotations et participations	1 178 436,30	1 170 959,01
75	Autres produits de gestion courante	28 100,00	35 771,14
013	Atténuation de charges	20 000,00	27 548,68
Total des recettes de gestion courante		3 381 715,30	3 399 910,65
76	Produits financiers	0,00	3,84
77	Produits exceptionnels	18 305,00	39 822,15
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 400 020,30	3 439 736,64
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL		3 400 020,30	3 439 736,64
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			75 866,70
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			3 515 603,34

Remarque : Madame ROUFFIGNAC demande des précisions sur le compte « produits exceptionnels » où figure une recette de 39 822,15 €.

Réponse : Il s'agit principalement du produit de la revente du terrain situé dans la zone industrielle de Bajolet à la communauté de communes.

Section de fonctionnement

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	773 414,00	688 386,90
012	Charges de personnel	1 295 365,00	1 283 027,50
65	Autres charges de gestion courante	186 587,00	185 088,74
Total des dépenses de gestion courante		2 255 366,00	2 156 503,14
66	Charges financières	31 313,00	24 277,16
67	Charges exceptionnelles	2 232,00	2 232,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 288 911,00	2 183 012,30
023	Virement à la section d'investissement	1 177 493,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	9 483,00	30 702,13
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 186 976,00	30 702,13
TOTAL		3 475 887,00	2 213 714,43
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ			0,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			2 213 714,43

Section d'investissement

RECETTES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	387 670,00	57 961,20	319 738,00
16	Emprunts	1 412 000,00	0,00	1 412 000,00
Total des recettes d'équipement		1 799 670,00	57 961,20	1 731 738,00
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	181 899,35	186 575,32	0,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	909 007,80	909 007,80	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 890 577,15	1 153 544,32	1 731 738,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 177 493,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	9 483,00	30 702,13	0,00
041	Opérations patrimoniales	179 781,65	179 781,65	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 366 757,65	210 483,78	0,00
TOTAL		4 257 334,80	1 364 028,10	1 731 738,00
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ			286 683,20	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES			1 650 711,30	

Section d'investissement

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 196,00	8 777,61	42 418,00
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	14 928,54	0,00
21	Immobilisations corporelles	312 069,35	128 920,58	116 529,00
23	Immobilisations en cours	3 879 920,00	1 226 249,57	2 572 029,00
Total des dépenses d'équipement		4 258 185,35	1 378 876,30	2 730 976,00
16	Remboursements d'emprunts	106 051,00	106 050,95	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 364 236,35	1 484 927,25	2 730 976,00
041	Opérations patrimoniales	179 781,65	179 781,65	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		179 781,65	179 781,65	0,00
TOTAL		4 544 018,00	1 664 708,90	2 730 976,00
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ			0,00	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES			1 664 708,90	

Monsieur LESTIEN quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur PAJAK.

Après s'être assuré qu'il n'y avait plus de questions, Monsieur PAJAK soumet le C.A. 2008 au vote :

➤ La section de fonctionnement qui fait ressortir les résultats suivants :

	Prévu	Réalisé
Recettes	3 475 887,00 euros	3 515 603,34 euros
Dépenses	3 475 887,00 euros	2 213 714,43 euros
Excédent		1 301 888,91 euros

est approuvée par 25 voix.

➤ La section d'investissement qui fait ressortir les résultats suivants :

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	4 544 018,00 euros	1 650 711,30 euros	1 731 738,00 euros
Dépenses	4 544 018,00 euros	1 664 708,90 euros	2 730 976,00 euros
Déficit 13 997,60 euros			
Solde des restes à réaliser : déficit de 999 238,00 euros, soit un déficit global de 1 013 235,60 euros			

est approuvée par 25 voix.

Monsieur LESTIEN reprend la présidence.

Compte de gestion 2008

➤ Le compte de gestion 2008, établi par le receveur, et identique dans ses résultats au compte administratif 2008 est approuvé par 26 voix.

Affectation du résultat 2008

Compte tenu du besoin de couverture en investissement, soit 1 013 235,60 € et de l'excédent global de fonctionnement, soit 1 301 888,91 €, la commission des finances propose de couvrir ce besoin et de conserver le surplus, soit 288 653,31 € en fonctionnement en report à nouveau créateur.

➤ Proposition acceptée par 26 voix.

Vote des taux communaux

Monsieur PAJAK présente le scénario qui a fait l'objet d'un vote de principe lors du conseil du 26 février dernier à savoir, la compensation de l'inflation.

Celle-ci étant fixée par l'INSEE à 2,8 % pour l'année 2008 et compte tenu de la revalorisation des bases votée par le parlement (2,5 % pour la taxe d'habitation), il est proposé de relever les taux communaux de 0,3 %, ce qui donne :

Impôts	Taux 2008 (rappel)	Taux 2009 proposés	Produits attendus	Dont au titre des 0,3 %
Taxe Habitation	12,29	12,33	776 297 €	2 519 €
Foncier bâti	22,13	22,2	870 462 €	2 745 €
Foncier non bâti	83,52	83,77	41 801 €	125 €

Les 0,3 % représentent :

- pour la taxe d'habitation, 2 519 € en plus incorporés dans les 776 297 € du tableau ci-dessus,
- pour le foncier bâti, 2 745 € en plus incorporés dans les 870 462 € du tableau ci-dessus,
- pour le foncier non bâti, 125 € en plus incorporés dans les 41 801 € du tableau ci-dessus.

Madame BOURDARIAS demande des éléments de comparaison par rapport à des communes de même strate.

Monsieur PAJAK cite les moyennes départementales :

- pour la taxe d'habitation : 15,64 %,
- pour le foncier bâti : 17,41 %,
- pour le foncier non bâti : 60,71 %.

Monsieur MARI demande s'il existe un dégrèvement au titre de la composition familiale.

Monsieur LESTIEN répond que des dispositifs d'exonération totale ou partielle sur la taxe d'habitation et ou foncier bâti existent en fonction de critères tels que les revenus, l'âge du contribuable, etc...mais la commune n'a aucune prise sur ce sujet.

Monsieur LESTIEN propose de passer au vote.

➤ Le tableau des taux et produits tel que présenté ci-dessus est approuvé par 16 voix pour, 9 contre et 1 abstention.

Budget prévisionnel 2009

Monsieur LESTIEN annonce, avant de laisser la parole à Monsieur AUDONNEAU pour la présentation du projet, que l'idée générale de la maquette est de mettre l'accent sur toutes les évolutions significatives de manière à susciter des questions et fournir les réponses appropriées.

Monsieur AUDONNEAU présente la maquette du budget 2009.

Section de fonctionnement

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2008	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	773 414,00	880 735,00
012	Charges de personnel	1 295 365,00	1 417 000,00
65	Autres charges de gestion courante	186 587,00	193 952,00
Total des dépenses de gestion courante		2 255 366,00	2 491 687,00
66	Charges financières	31 313,00	24 874,00
67	Charges exceptionnelles	2 232,00	-
022	Dépenses imprévues	-	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 288 911,00	2 526 561,00
023	Virement à la section d'investissement	1 177 493,00	1 085 072,00
042	Opérations d'ordre entre sections	9 483,00	24 148,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 186 976,00	1 109 220,00
TOTAL		3 475 887,00	3 635 781,00
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ			-
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			3 635 781,00

Remarques :

Monsieur DESHAYES demande des précisions sur la charte culturelle.

Madame ROUFFIGNAC répond que la charte culturelle bénéficie d'un crédit à hauteur de 8 700 € et que le Conseil Général en financera 50 %.

Monsieur DESHAYES demande des précisions sur les frais de téléphonie.

Monsieur LESTIEN répond que l'augmentation est due à l'accroissement du parc de mobiles (services + élu d'astreinte) ainsi qu'aux nouveaux abonnements internet.

Section de fonctionnement

RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2008	Propositions du Maire
70	Produits des services	309 935,00	307 588,69
73	Impôts et taxes	1 845 244,00	1 919 960,00
74	Dotations et participations	1 178 436,30	1 057 829,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100,00	34 750,00
013	Atténuation de charges	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 381 715,30	3 340 127,69
77	Produits exceptionnels	18 305,00	7 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 400 020,30	3 347 127,69
042	Opérations d'ordre entre sections	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		-	-
TOTAL		3 400 020,30	3 347 127,69
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			288 653,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			3 635 781,00

Remarque : confirmation de la tendance à la baisse des dotations de l'Etat.

Section d'investissement

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2008	Restes à réaliser 2008	Propositions nouvelles	Total (RAR + propositions)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 196,00	42 418,00	108 309,00	150 727,00
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	312 069,35	116 529,00	275 520,00	392 049,00
23	Immobilisations en cours	3 879 920,00	2 572 029,00	3 560,00	2 575 589,00
Total des dépenses d'équipement		4 258 185,35	2 730 976,00	387 389,00	3 118 365,00
16	Remboursements d'emprunts	106 051,00	-	101 586,00	101 586,00
020	Dépenses imprévues	-	-	9 533,00	9 533,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 364 236,35	2 730 976,00	498 508,00	3 229 484,00
041	Opérations patrimoniales	179 781,65	-	3 874,01	3 874,01
Total des dépenses d'ordre d'investissement		179 781,65	-	3 874,01	3 874,01
TOTAL		4 544 018,00	2 730 976,00	502 382,01	3 233 358,01
D 001 RÉSULTAT REPORTÉ					13 997,60
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES					3 247 355,61

Remarques :

Madame DESMEDT met en exergue l'évolution de certains postes comme les frais d'étude qui augmentent de 1611 % alors que la conjoncture économique est plutôt morose.

Monsieur LESTIEN répond qu'il s'agit des frais d'études relatifs à la préparation du contrat régional. Effectivement, les crédits passent de 8 234 € en 2008 à 141 175 € en 2009 parce qu'il y a tout ce travail de définition à mener alors qu'en 2008, il n'y a quasiment pas eu d'études. En lui-même, ce pourcentage rapporté à un sujet aussi fluctuant que de frais d'études n'est pas représentatif d'une tendance.

Monsieur BOUCHON ajoute que parmi les 3,2 M € globaux de l'investissement 2009, il y a seulement 0,5 M € de nouvelles inscriptions, le solde étant des restes à réaliser.

Monsieur LESTIEN cite le projet de locaux sportifs au stade pour lequel le chiffre de 800 000 € HT avait été avancé lors du conseil du 26 février dernier. Ce projet est en cours de remaniement avec notamment une redéfinition de l'enveloppe travaux aux alentours de 400 K € HT.

Monsieur DESHAYES rappelle que lors d'un précédent conseil, une demande de subvention a été faite pour le jardin cinéraire sur la base d'un devis de 19 000 € alors que dans la maquette budgétaire, il est indiqué 36 000 €. Pourquoi une telle différence surtout qu'il avait été indiqué que les 19 000 constituerait un plafond de dépenses ? Messieurs BOUCHON et VYNCKE indiquent que le projet a du être modifié pour des raisons techniques, nécessité de créer une dalle béton porteuse et nécessité de mettre en place un ossuaire qui est obligatoire et qui a donc été incorporé mais qui n'était pas éligible à la D.G.E.

Section d'investissement

RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2008	Restes à réaliser 2008	Propositions nouvelles	Total (RAR + propositions)
13	Subventions d'investissement	387 670,00	319 738,00	-	319 738,00
16	Emprunts	1 412 000,00	1 412 000,00	- 927 000,00	485 000,00
Total des recettes d'équipement		1 799 670,00	1 731 738,00	- 927 000,00	804 738,00
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	181 899,35	-	316 288,00	316 288,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	909 007,80	-	1 013 235,60	1 013 235,60
024	Produits de cessions	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'investissement		2 890 577,15	1 731 738,00	402 523,60	2 134 261,60
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 177 493,00</i>	-	<i>1 085 072,00</i>	<i>1 085 072,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>9 483,00</i>	-	<i>24 148,00</i>	<i>24 148,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>179 781,65</i>	-	<i>3 874,01</i>	<i>3 874,01</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 366 757,65	-	1 113 094,01	1 113 094,01
TOTAL		4 257 334,80	1 731 738,00	1 515 617,61	3 247 355,61
R 001 RÉSULTAT REPORTÉ					-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES					3 247 355,61

Remarques :

Monsieur LESTIEN fait remarquer que le montant de l'emprunt pour le gymnase prévu à hauteur de 1,4 M € en 2008 a été ramené cette année à un peu moins de 0,5 M €. Il faut y voir le résultat de la bonne gestion budgétaire des années passées.

Plus globalement, ce budget d'investissement est un budget préparatoire du futur contrat régional avec un début de réalisation vraisemblablement en 2010.

Madame DESMEDT demande des nouvelles sur l'acquisition de VITALIS.

Monsieur LESTIEN répond que cette acquisition ne devrait pas être réalisée cette année du fait des délais. Déjà le dossier qui devait passer en mars devant le conseil du patrimoine du Conseil Général de Paris est reprogrammé pour une séance ultérieure.

Présentation du tableau des subventions aux associations, budgets annexes, etc...

Article	Dépenses	Pour mémoire budget 2008	Propositions du Maire	Votes du conseil municipal
6554	contributions aux organismes de regroupement	5 874,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €
	Syndicat Hydraulique de Limours	5 874,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €
65736	subventions de fonctionnement aux organismes publics	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
657361	Caisse des écoles de Forges-les-Bains	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
657362	C.C.A.S. de Forges-les-Bains	5 000,00 €	- €	- €
65738	subventions de fonctionnement aux organismes publics	250,00 €	- €	- €
6574	subventions aux organismes privés	54 210,00 €	55 970,00 €	55 970,00 €
	A.D.A.G.E. (Asso. de Danse et d'Arts Gestuels Educatifs)	100,00 €	- €	- €
	A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)	500,00 €	- €	- €
	A.J.S.P. (Asso. Jeunes Sapeurs Pompiers de Limours)	200,00 €	200,00 €	200,00 €
	AMACAL (Asso. Musicale et Artistique du Canton de Limours)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Académie de Musiques Modernes	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Amis de l'église	- €	710,00 €	710,00 €
	Association Républicaine des Anciens Combattants	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Boule Amicale de Malassis	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Boule Forgeoise	700,00 €	700,00 €	700,00 €
	Carrefour des solidarités	- €	1 800,00 €	1 800,00 €
	Centre d'Information Jeunesse	80,00 €	- €	- €
	Crèche parentale de Briis	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
	Croix-Rouge du canton de Limours	180,00 €	180,00 €	180,00 €
	École de musique Claude Debussy (Limours)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Football Club Forges-Gometz	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
	FOC section judo	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
	Forges sans nuisances	600,00 €	300,00 €	300,00 €
	Halte garderie "les oisillons"	600,00 €	600,00 €	600,00 €
	La forge des lutins	400,00 €	600,00 €	600,00 €
	Les archers du Hurepoix	150,00 €	- €	- €
	Maison de la Culture et des Loisirs de Forges	26 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
	Ouest Essonne Athlétisme	850,00 €	600,00 €	600,00 €
	Retraite Sportive de la Région de Limours	- €	150,00 €	150,00 €
	Souvenir Français	- €	80,00 €	80,00 €
	Tennis-club de Forges	300,00 €	500,00 €	500,00 €
	Union Nationale des combattants	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	U.S.E.P. de Forges-les-Bains	650,00 €	650,00 €	650,00 €

Remarques :

Monsieur DESHAYES fait remarquer que les bilans fournis par les associations à l'appui de leurs demandes de subventions n'ont pas été examinés par la commission animation.

Monsieur LESTIEN confirme, la réflexion a été menée par un groupe de travail, mais il avait été effectivement évoqué l'intérêt d'aborder le sujet en commission animation. A prendre en compte pour le prochain budget.

Les grandes remarques que l'on peut faire sont les suivantes :

- pour la MCL stabilité dans le montant de subvention depuis plusieurs années. Une convention de financement obligatoire au dessus de 23 000 € est en cours d'élaboration en concertation avec les dirigeants de l'association,
- pour le tennis club, il n'y avait pas eu de subventions les années précédentes en raison des travaux effectués par la commune sur les terrains de tennis. Il est normal maintenant de revenir à un régime de subventions directes, en cohérence avec ce qui est fait pour les autres associations,
- pour Ouest Essonne Athlétisme, la baisse de subventions réalisée en accord avec l'association correspond au fait que OEA n'organise plus de course sur la commune,

- pour l'association des Amis de l'Eglise l'augmentation de la subvention est due à l'incorporation des frais d'impression des bulletins de souscription avancés par l'association.

Monsieur DESHAYES souhaiterait que l'AMM, compte tenu de la subvention versée ainsi que la mise à disposition gratuite des locaux, fasse une remise aux forgeois sur ses tarifs supérieure à 5 %.

En ce qui concerne les budgets annexes, la subvention pour le Carrefour des Solidarités qui était sur le C.C.A.S. a été ramenée sur le budget communal parce que le représentant du Carrefour siège au conseil d'administration ce qui posait un problème de vote. Le budget du C.C.A.S. étant largement excédentaire, la subvention communale a elle été ramenée à zéro. Pour la Caisse des écoles qui est dans l'attente de l'élection des nouveaux représentants des donateurs, une subvention communale de 2 500 € a été prévue pour permettre d'équilibrer le budget. Cette subvention pourra être revue en fonction du niveau d'activité de la Caisse des Ecoles.

Monsieur LESTIEN propose de passer aux votes.

➤ *Le budget prévisionnel 2009 tel que présenté ci-dessus est approuvé par 21 voix, 5 abstentions.*

➤ *La ventilation des subventions aux associations telle que présentée ci-dessus est approuvée par 22 voix, 4 abstentions.*

CONVENTION AVEC L'ETAT POUR L'ACCROISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT COMMUNAL AU TITRE DU PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE

Monsieur LESTIEN présente le plan de relance de l'économie initié par l'Etat dans le but de soutenir la croissance. Ainsi les collectivités qui s'engagent par convention à dépenser sur l'exercice 2009 plus que la moyenne (au moins 1 €) des dépenses d'investissement des exercices 2004 à 2007 inclus, bénéficieront d'un retour accéléré de la T.V.A..

Pour Forges, la moyenne des exercices 2004 à 2007 est de 859 367 €. Les investissements prévus au BP 2009 sont de l'ordre de 2 968 000 €, ce qui devrait permettre de répondre au critère.

Si la convention est autorisée par le conseil, la commune devrait bénéficier sur 2009 du retour de la T.V.A. au titre de 2007 (ce qui est la règle habituelle) mais également du retour de T.V.A. au titre de 2008 (ce qui est nouveau).

Monsieur DESHAYES demande si cet avantage restera acquis pour la commune ?

Monsieur LESTIEN répond par l'affirmative et confirme ce qui était indiqué dans la note de synthèse.

Plus concrètement, ce retour accéléré de T.V.A. contribue également à ramener le montant réel à emprunter sur l'année 2009 au titre du gymnase aux environs de 500 000 €.

➤ *Le conseil par 26 voix autorise Monsieur le Maire à signer la convention de relance de l'économie avec l'Etat.*

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU GYMNASSE

Monsieur VYNCKE rappelle qu'en complément de ce qui est prévu dans le cadre des marchés de construction du gymnase, la commune va doter cet équipement des matériels nécessaires à la pratique de plusieurs activités sportives. Il est proposé de solliciter auprès de l'Etat (réserve parlementaire du député), une subvention pouvant représenter 50 % du montant HT du devis présenté, devis de la société OMNISPORTS, d'un montant de 38 952,93 € HT. Dans les faits, la subvention est généralement d'un montant moindre (aux alentours des 10 000 €).

Monsieur LESTIEN précise que l'objectif est de dépenser au plus juste ici comme ailleurs.

➤ *Le conseil par 26 voix sollicite de l'Etat une subvention au titre de la réserve parlementaire sur la base du devis présenté ci-dessus. Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents en vue de son obtention.*

TARIFS DES INSERTIONS DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Madame DAUMAIN rappelle que le conseil a délibéré le 18 décembre dernier pour fixer les tarifs des insertions dans le bulletin municipal avec comme plus petit format, le 1/4 de page. Une demande existe pour du 1/8 de page. Il est donc proposé un tarif pour le 1/8 de page :

	1 parution	3 parutions	6 parutions
1/8 de page	50 €	45 €	40 €

soit la moitié du tarif 1/4 page.

Les autres modalités de facturation restent inchangées.

➤ *Accord du conseil par 26 voix.*

CREATION D'UN POSTE DE CONTROLEUR DE TRAVAUX PRINCIPAL

Monsieur LESTIEN rappelle que dans le cadre du remplacement d'un cadre qui part à la retraite, une procédure de recrutement a été menée.

Il convient maintenant de procéder à la création du poste pour accueillir la personne sélectionnée.

La création proposée concerne un poste de contrôleur de travaux principal donc en catégorie B.

L'arrivée de la personne est envisagée pour le 15 avril prochain.

➤ *Le conseil par 26 voix décide de créer un poste de contrôleur de travaux principal à temps complet à compter du 1^{er} avril 2009.*

Monsieur DESHAYES rappelle que le conseil a créé plusieurs postes ces derniers mois et n'en a supprimé aucun. Monsieur LESTIEN confirme. La suppression n'est pas obligatoire et les postes vacants ne peuvent pas être pourvus si les crédits nécessaires ne sont pas portés au budget. La suppression d'un poste même vacant doit préalablement être soumise aux instances paritaires. C'est pourquoi cela n'a pas été fait jusqu'à maintenant.

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur LESTIEN propose de compléter le régime indemnitaire existant pour permettre l'accueil du nouveau cadre. En effet, pour la filière technique, le régime à Forges-Les-Bains s'arrête au haut de la catégorie C. Or, cette personne est en catégorie B.

C'est pourquoi, il est proposé d'ajouter deux dispositifs qui sont :

- la prime de service et de rendement
- l'indemnité spécifique de service

avec toute la latitude offerte par les textes réglementaires qui encadrent ces dispositifs.

Les modalités d'attribution individuelle ne varient pas et restent celles définies dans la délibération du 22 mars 2007.

➤ *Le conseil par 26 voix décide d'instituer, à compter du 1^{er} avril 2009, les deux dispositifs précités pour les cadres d'emplois de la catégorie B de la filière technique. Ces deux dispositifs viennent compléter la délibération du 22 mars 2007.*

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Monsieur BOUCHON présente le programme d'aménagements et ou d'équipements en vue d'améliorer la sécurité routière :

- matérialisations et fournitures pour arrêts de cars,
- aménagement de sécurité à Bois d'Ardeau,
- aménagement de sécurité rue d'Adélaïau,
- aménagement de sécurité au hameau de Malassis,
- acquisition d'un cinémomètre pédagogique.

Le coût prévisionnel de ce programme est de 21 362,68 € HT et le Conseil Général peut financer à hauteur de 60 % de ce montant soit une subvention possible de 12 796 €.

➤ *Le conseil par 25 voix, une non participation au vote, sollicite le Conseil Général pour une subvention au titre du produit des amendes de police sur la base des chiffres présentés ci-dessus. Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents en vue de son obtention.*

MOTION POUR LE MAINTIEN DU NIVEAU DE SERVICE DE LA LIGNE DE BUS 91-02

Monsieur LESTIEN présente la situation de la ligne de bus 91-02 dont l'avenir tient aux conditions de reprise par le STIF puisque le Conseil Général va se désengager de son financement. Ce changement de portage risque de se traduire par une dégradation de la situation des transports publics dans notre territoire, laquelle n'est déjà pas très solide.

Considérant l'imbrication des lignes les unes par rapport aux autres et donc la difficulté à appréhender la situation actuelle et future, Monsieur LESTIEN propose une motion qui reste à un niveau général, à savoir de demander que ce changement de portage n'entraîne aucune perte ni quantitative ni qualitative de l'offre de services existante. Cette motion sera adressée aux autorités impliquées dans l'organisation des transports.

➤ *Proposition acceptée par 26 voix.*

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DESHAYES annonce que l'USEP 91 a finalement gardé les deux postes d'enseignants détachés de l'Education Nationale.

Le prochain conseil est fixé au 30 avril 2009.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00h30.

Le Maire,

Antoine LESTIEN